Montreuil : comment la municipalité communiste contourne le droit au bénéfice des associations musulmanes pour aider à la construction d'une mosquée

12/11/2020 à 18h46



Depuis quatorze ans, la municipalité communiste tente de préempter à bas prix un terrain de 2 000 m² pour le rétrocéder aux associations musulmanes de la ville.

Le maire communiste de Montreuil, Patrice Bessac, a-t-il préempté, en violation de la loi et au nom de la commune, un terrain de 2 000 mètres carrés afin de le rétrocéder à la Fédération cultuelle des associations musulmanes de Montreuil (la FCAMM), qui souhaite agrandir la mosquée, son parking, créer des salles de cours et de conférence et une bibliothèque destinée à l'enseignement religieux ? Tout le laisse penser, selon des décisions de justice consultées par Le Point et

auxquelles la municipalité refuse de se conformer. […]

Le Point